

Tourisme et pauvreté: le champ des possibles

Olivier Dehoorne, Corina Tatar, Sopheap Theng

► **To cite this version:**

Olivier Dehoorne, Corina Tatar, Sopheap Theng. Tourisme et pauvreté: le champ des possibles: Tourism and Poverty: Open the Scope of the Possible. Etudes Caribéennes, Université des Antilles, 2013, Tourisme et lutte contre la pauvreté: approche théorique et études de cas, <https://etudescaribeennes.revues.org/6578>. <<https://etudescaribeennes.revues.org/>>. <10.4000/etudescaribeennes.6578>. <hal-01368486>

HAL Id: hal-01368486

<https://hal.univ-antilles.fr/hal-01368486>

Submitted on 19 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Olivier Dehoorne, Corine Tatar et Sopheap Theng

Tourisme et pauvreté : le champ des possibles

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Olivier Dehoorne, Corine Tatar et Sopheap Theng, « Tourisme et pauvreté : le champ des possibles », *Études caribéennes* [En ligne], 24-25 | Avril-Août 2013, mis en ligne le 20 février 2014, consulté le 19 septembre 2016.

URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/6578> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.6578

Éditeur : Université des Antilles

<http://etudescaribeennes.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://etudescaribeennes.revues.org/6578>

Document généré automatiquement le 19 septembre 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Les contenus d'Études caribéennes sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Olivier Dehoorne, Corine Tatar et Sopheap Theng

Tourisme et pauvreté : le champ des possibles

Introduction

- 1 “End poverty 2015, we can make it happen !”, tel est le slogan affiché par la campagne des Objectifs des Millénaires lancée par le secrétaire général des Nations-Unies, M. Kofi Annan, en 2002¹. L’Organisation mondiale du tourisme (OMT) s’est pleinement investie dans cette démarche avec l’initiative *Sustainable Tourism – Eliminating Poverty* (ST-EP). Pérennisant cette collaboration, le secrétaire Ban Ki-moon déclarait en 2007, « le tourisme, lorsqu’il assure un développement durable, peut contribuer à la réduction de la pauvreté » en louant l’expérience ST-EP² comme « l’un des instruments disponibles pour achever les Objectifs de Développement du Millénaire ».
- 2 La pauvreté est une préoccupation à l’échelle mondiale. Selon les données de la Conférence de Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA), le nombre de pauvres (sur)vivants avec moins de 1,25 dollar américain par jour s’élève à 1,4 milliard en 2005. C’est en Asie de l’Est que la réduction de la pauvreté est la plus spectaculaire sous l’impulsion de la croissance économique chinoise (pays où le taux de pauvreté devrait tomber en dessous de 5 % d’ici à 2015). Cependant, la situation de la pauvreté dans le monde doit être reconsidérée à l’aune de la crise qui s’est installée depuis 2008, sachant qu’au plan mondial un travailleur sur cinq vit avec sa famille dans la pauvreté extrême.
- 3 Pour l’heure, dans le monde, 539 000 femmes meurent en couche annuellement et plus de 6,5 millions d’enfants décèdent avant l’âge d’un an. Quelques 2,6 milliards de personnes n’ont toujours pas accès à des toilettes dotées de formes d’assainissement. Dans les pays en développement, près d’un quart des enfants de moins de cinq ans sont toujours sous-alimentés, et plus de dix millions d’entre eux meurent chaque année de sous-alimentation, d’épidémies et d’insalubrité (Ziegler, 2005). Enfin, les guerres et les conflits qui perdurent ne peuvent être ignorés : en 2010, le monde comptait près de 43 millions de déplacés et autres réfugiés.
- 4 Tel est le contexte dans lequel le tourisme international est perçu comme l’un des rares secteurs économiques accessibles aux pays les moins avancés. Plusieurs raisons soutiennent cette démarche parmi lesquelles son important potentiel en matière de création d’emplois (De Kadt, 1979 ; Berriane, 1983 ; Williams, 1995 ; Dehoorne, 2002 ; Mpanju, 2012), sa relative facilité d’intégration des femmes dans l’activité économique qui contribue à favoriser l’égalité entre les sexes (Momsen, 1994 ; Sinclair, 1997 ; Dilip, 2008). Ce sont également ses potentialités sur le plan de la protection des patrimoines, naturels, culturels, immatériels (Boniface et al., 1993 ; Dahles, 2001 ; Breton, 2009 ; Furt et al., 2011).
- 5 Pour aborder cette réflexion, une première approche du concept de pauvreté s’impose. Il s’agit d’envisager la pauvreté dans toute sa complexité, sans se limiter à la seule appréhension d’ordre économique. Sur cette base, il est intéressant de reconsidérer les théories du tourisme au profit des pauvres et de rappeler les conditions de la diffusion des flux touristiques dans le monde pour cerner le champ des possibles.

1. La pauvreté en question

- 6 La pauvreté est d’abord entendue comme une faiblesse de revenus, un manque de pouvoir d’achat, dont la solution réside alors dans le développement économique. Ainsi, la Banque mondiale publie régulièrement des estimations « actualisées » de la pauvreté dans le monde avec un seuil de pauvreté internationale de référence de 1,25 dollar américain en parité de pouvoir d’achat en 2005. La pauvreté est donc traitée comme un manque de revenus nécessaires pour satisfaire à la fois les besoins alimentaires et non-alimentaires ; l’extrême pauvreté (donc la misère) se caractérise par l’absence de revenus pour satisfaire les besoins alimentaires essentiels (PNUD, 2000).

7 La pauvreté est abordée quantitativement et indistinctement à partir d'opérations statistiques (Clark, 1977) en négligeant les dimensions sociales, culturelles, environnementales et bien évidemment politiques. L'approche monétaire n'est pas suffisante pour cerner des différents aspects de la pauvreté.

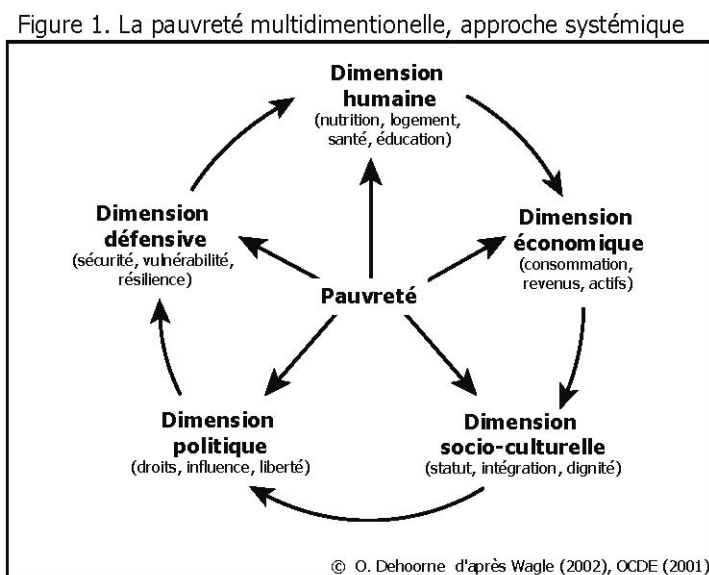
1.1. La pauvreté, un concept multidimensionnel

8 Comme le rappelle M. Rahnema (2003) dans son analyse de la production de la pauvreté moderne, le mot pauvreté a toujours existé, mais seulement comme un adjectif attribué à un autre substantif comme une terre, une santé, un esprit. À l'aube de la révolution industrielle, le sens attribué au mot pauvreté a évolué tant sur le plan moral que dans sa conception utilitariste (Bentham, 1789). Si dans la tradition chrétienne il était entendu que les pauvres qui souffrent sur terre seraient récompensés au paradis (ce qui permettait aux plus riches de jouir de leur confort ici-bas), la modernisation impulsée par la révolution industrielle qui vise au bien-être matériel du plus grand nombre ne peut réussir sans quelques laissez pour compte, entendant par là des pauvres qui sont largement responsables de leur situation (en raison de leur fécondité excessive, de leur moralité, de leur désœuvrement...).

9 Les approches fondées sur les revenus ou la satisfaction des consommations constituent le premier indicateur de la pauvreté depuis les travaux de David Hume et Adam Smith (1776) comme le rappelle U. Wagle (2002 : 182) « les normes contemporaines en matière de pauvreté fondées sur des concepts absolus, par exemple celles de la Banque mondiale, de la plupart des gouvernements nationaux et même du PNUD, ont tout simplement repris ces notions de pauvreté-dénuement matériel ». Et comme remarque M. Rahnema (2003 : 30), il apparaît désormais que la pauvreté définit « des populations entières, non par ce qu'elles sont ou veulent être, mais par ce qui leur manque et ce qu'elles doivent devenir ».

10 Wagle souligne que « des facteurs aussi bien personnels que structurels entrent en ligne de comptes pour déterminer si une personne a un niveau de revenus ou de consommations satisfaisants ». De l'état de pauvreté matérielle à la réflexion sur le concept de bien-être, il faut prendre en considération à la fois « des ressources économiques et autres ressources non économiques en bien-être et, de façon plus large, les institutions ou ordres sociaux qui facilitent ou entravent la transformation de ces ressources en bien-être ». Wagle (2002 : 183) insiste sur le fait que ces « trois aspects sont indissolublement liés lorsqu'il s'agit d'assurer le bien-être humain général d'une personne ». L'appréhension de la pauvreté doit se faire dans le cadre d'une approche systémique (cf. figure1).

Figure 1- La pauvreté multidimensionnelle, une approche systémique



Source : O. Dehoorne d'après Wagle (2002), OCDE (2001)

- 11 Cette approche systémique est articulée autour de cinq dimensions (humaine, économique, socio-culturelle, politique, défensive) en interaction et avec des effets redistributifs (comme définies par l'OCDE, 2001). Il s'agit donc de s'entendre sur la satisfaction des besoins humains vitaux pour toutes les personnes à travers la définition de certains niveaux de nutrition (alimentation et eau), l'identification de besoins matériels essentiels comme les vêtements, le droit au logement, des prestations de santé et d'éducation. Cette dimension humaine est confortée par la dimension d'ordre économique (l'argent, un travail) qui permet de consolider la dimension sociale et culturelle (un statut, une inclusion sociale, une appartenance, une légitimité, la dignité). La dimension politique est incontournable : elle accorde ou refuse des droits, des libertés, la possibilité de faire entendre sa voix, le droit à la justice (Vergès, 2006). Dans la dimension défensive, il faut prendre en considération la vulnérabilité de l'individu et/ou sa capacité de résilience, son degré d'exposition aux risques multiples et, fondamentalement, identifier les mécanismes de la dynamique d'impuissance qui paralysent les populations démunies.

1.2. Pauvreté, vulnérabilité, fragilité

- 12 La pauvreté est relative. Elle s'inscrit dans un contexte sociétal où l'individu a besoin d'une sécurité psychologique, de s'assurer de la confiance des autres. Son bien-être passe également par ce besoin d'assurance sociale, d'avoir une place légitime dans la collectivité qui permet de vivre dignement.
- 13 Or, paradoxalement, sur le plan économique, lorsque les niveaux de revenus autorisent une consommation potentielle, avec l'accès à des biens et des services marchands, qu'ils confortent une situation matérielle, cela conduit à des processus d'individualisation dans des sociétés dites modernes qui vont davantage exposer les individus vulnérables économiquement aux aléas des conjonctures économiques et politiques. Dans de telles sociétés, la perte de revenus conduit à des processus d'exclusion, de rupture progressive ou brutale, des liens sociaux et culturels avec des groupes d'individus installés économiquement, encore épargnés par la précarité, dont le « pauvre » ne partage plus le destin ; la dépendance matérielle conduit alors de la pauvreté urbaine à la misère, dans l'exclusion sociale (Castells, 1999). L'appartenance sociale est fondamentale, elle consolide le capital social, les interactions et les coopérations bénéfiques avec les autres individus. L'exclusion sociale et la pauvreté se renforcent mutuellement (Sachs *et al.*, 1996 ; Harriss-White, 1997).
- 14 Toujours sous l'angle monétaire, la pauvreté ne dépend pas seulement des revenus disponibles d'un individu. Il faut considérer les revenus en question par rapport à ceux des autres membres de la société considérée. J.K. Galbraith précise que « les gens sont dans le dénuement quand leur revenu, même s'il leur permet de vivre, se trouve nettement au-dessous de celui de l'ensemble de la communauté. Ils ne peuvent acquérir alors que ce que l'ensemble de la communauté regarde comme le minimum indispensable à une vie normale, et ils ne peuvent pas entièrement se soustraire à l'opinion de la majorité, qui les considère comme inférieurs » (1964 : 302-303, cité par Wagle, 2002).
- 15 La prise en compte des risques de nature et d'intensités variables est primordiale pour lutter contre la pauvreté : il s'agit de la malnutrition, de maladies, de délinquances, de violences domestiques, de catastrophes naturelles, de conflits armés. La dégradation des conditions de vie, les pratiques discriminatoires, le non-respect de droits élémentaires sont autant de causes qui aggravent la pauvreté et fragilisent les plus démunis, les livrant aux activités illicites et aux migrations clandestines en alimentant des réseaux et des trafics qui se nourrissent de cette absence d'avenir.
- 16 La problématique homme/femme sous tous ces aspects est également essentielle dans la réflexion sur la réduction de la pauvreté. Enfin, il ne faut pas sous-estimer la dimension environnementale, avec l'état de l'environnement et la productivité des ressources naturelles qui sont indispensables pour protéger les populations les plus démunies. Cette dimension doit nous interpeller sur la viabilité écologique du lieu.
- 17 Il faut introduire « la pauvreté cumulative » (Strobel, 1996) qui accumule la pauvreté monétaire, les mauvaises conditions de vie et « les sentiments aigus de ne pas pouvoir faire

aux difficultés de l'existence », et « la pauvreté sélective » qui caractérise des personnes qui ont des conditions de vie défavorables, mais qui ne s'estiment pas pauvres.

18 La pauvreté doit être distinguée de la marginalisation. La marginalisation signifie l'exclusion, l'isolement contraint d'individus ou de certains groupes de la vie économique, sociale et politique dans leur propre espace de vie ; ils deviennent alors des populations invisibles (Bauman, 2009).

1.3. Appréhender la pauvreté dans sa complexité

19 À travers la question de la pauvreté, se posent inévitablement les enjeux autour des inégalités dans le monde où 1% de la population mondiale détient 90% de la richesse totale. Et dans les 49 pays les plus pauvres, 11% de la population mondiale totalisent 0,5% du « produit global », soit un total correspondant aux revenus additionnés des trois individus les plus riches de la terre (Attali, 2004). Cela pose la question du cercle vicieux de la reproduction des inégalités qui conduit à la pauvreté comme le souligne M. Castells (1999 : 101) que le développement se fait à « un rythme de plus en plus inégal, et procède à la fois en intégrant et en excluant (...) entraînant une polarisation et une augmentation du nombre de ceux qui vivent dans la misère ». Il s'agit bien de sortir de ces « cercles vicieux » où la pauvreté est « auto-entretenu ».

20 La pauvreté doit également être abordée dans sa durée. S'agit-il d'une pauvreté accidentelle, d'une pauvreté temporaire ou d'une pauvreté durable ? L'entrée dans la pauvreté peut être le résultat d'événements ponctuels d'ordre familial (un divorce, un décès...) ou de malheureux événements économiques (la perte de l'emploi, la délocalisation d'une entreprise, la faillite...) ou la conséquence de catastrophes majeures à l'échelle d'une société (un tremblement de terre, un tsunami, une invasion barbare...) ou d'un individu (l'incendie de sa maison sans aucun système d'assurance...). Mais l'entrée dans la pauvreté est inscrite bien souvent dès la naissance. C'est peut-être l'appartenance à une caste intouchable (comme les parias ou dalits en Inde), des populations invisibles et indésirables (des Tsiganes pourchassés à travers l'Europe d'un siècle à l'autre), des masses laborieuses qui se reproduisent dans les conditions de grande précarité.

21 Selon les territoires, J.P. Naudet (2005) propose d'analyser les situations de pauvreté dans le cadre d'un diagnostic qui distingue les facteurs situationnels (qui dépendent des situations, dont la responsabilité individuelle ou collective n'incombe pas aux individus pauvres), des facteurs dispositionnels (qui relèvent des dispositions individuelles ou collectives des pauvres).

22 « Les discours stéréotypés sur la pauvreté ont aplani les formes différentes et même opposées de la pauvreté au point de la défigurer complètement. Par exemple, il ne distingue pas la pauvreté facile à satisfaire (frugalité), la pauvreté pitoyable (misère) et la pauvreté dépendance (pénurie) » (Sachs et al., 1996 : 34). Publié sous la direction de Ravi Kanbur, le *Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001- Combattre la pauvreté*, a contribué à poser des bases d'un concept de pauvreté plus large et plus complexe, en introduisant les dimensions de vulnérabilité, de dynamique de l'impuissance et de risque, rejoignant ce que Amartya Sen (1999) qualifie de « capacité d'une personne de mener le genre de vie auquel elle aspire ».

23 Lutter contre la pauvreté doit donc être entendu en premier lieu comme la volonté de bâtir une « liberté positive », de construire les conditions de pouvoir choisir, avoir suffisamment de ressources – au sens large – pour être en capacité de pouvoir opérer ses propres choix, non dictés par la nécessité, en toute connaissance (comme l'entend Sen, 1987, 1999, 2000).

2. Tourisme : un outil pour lutter contre la pauvreté

24 Du tourisme « passeport pour le développement » au tourisme « levier du développement local », sans oublier le tourisme « au service de l'aménagement du territoire » ou « moteur de la préservation et de la protection du patrimoine naturel et culturel », ce secteur d'activité semble porteur d'atouts spécifiques qui lui octroient des potentialités originales et variées en matière de développement. Cela tient d'abord à sa capacité d'adaptation et de transformation des environnements originaux qui lui servent de support, qu'il s'agisse de confins insulaires ou montagneux, d'espaces désertiques ou d'une région industrielle en reconversion... Lorsque l'accessibilité est établie, l'industrie touristique est en mesure d'amener des clients dans ces

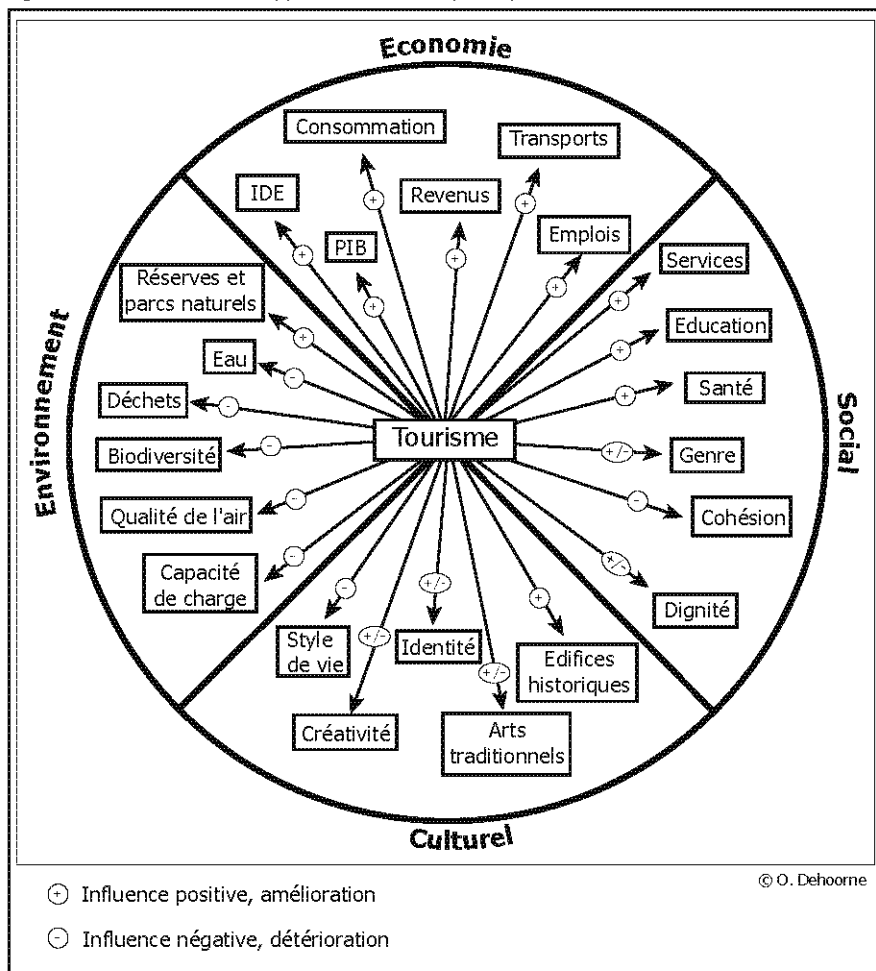
lieux de consommation, centraux ou périphériques, et donc de générer des recettes directes. L'activité touristique s'adapte continuellement au gré des opportunités du lieu d'accueil ; elle peut se consolider, générer de nouvelles formes d'urbanité, mais aussi se retirer lorsque le contexte n'est plus favorable (laissant alors des friches touristiques sur place).

2.1. Tourisme et développement, les effets d'entraînement possibles

25 Les préoccupations affichées en matière de développement en général rejoignent celles de la lutte contre la pauvreté ; dans le second cas, il est demandé d'utiliser l'outil touristique au profit d'un développement en général tout en mettant l'accent sur les situations les plus critiques et de privilégier autant que possible les populations les plus démunies. Outre, les flux financiers drainés au profit des espaces d'accueil et des emplois créés, le secteur touristique séduit par sa relative flexibilité, sa capacité d'adaptation qui, selon les impératifs et autres préoccupations des territoires hôtes, permettront d'agir dans les champs de l'économie, du social, du culturel, de l'environnement (cf. figure 2).

Figure 2 : Tourisme et développement : le champ des possibles

Figure 2. Tourisme et développement : le champ des possibles



Source : Dehoorne, O.

26 En plus des stimulations économiques dans un contexte d'ouverture, le tourisme peut constituer un outil judicieux au profit de politique environnementale (par exemple en participant au financement de réserves et parcs naturels), de la culture (en soutenant des arts traditionnels, la création), en faveur des services sociaux, de la santé. Mais toute médaille à son revers, « l'intrusion » du tourisme peut déclencher (ou précipiter) des processus de folklorisation des cultures et identités, de fragmentation de cohésions sociales, de surcharge d'un site naturel, d'accumulation de déchets divers...

27 Le tourisme ouvre un champ des possibles dont les incidences (positives, négatives) relèvent du contexte dans lequel s'inscrit le projet touristique. Les dérives ne sont pas inévitables (mais résultent davantage d'un laisser-faire, éventuellement motivé par des intérêts financiers) et, inversement, il ne faut pas avoir la naïveté de considérer que le tourisme porte intrinsèquement des valeurs qui conduiraient « au meilleur des mondes ». Comme tous les projets de développement, il donne une nouvelle orientation économique motivée par l'identification de potentialités dans une conjoncture favorable, plus ou moins soutenue par une communauté hôte (peu ou prou cohérente, fragilisée, ouverte...), avec des enjeux financiers complexes (allant du local à l'international) et l'implication d'acteurs avec des intérêts parfois contradictoires.

2.2. Le tourisme pro-pauvre : la lutte contre la pauvreté grâce au tourisme

28 Les institutions internationales prônent une croissance dites pro-pauvre où l'adoption de mécanismes spécifiques doit permettre de réduire significativement la pauvreté grâce à la croissance économique. Il s'agit de privilégier le lien entre croissance et pauvreté en soutenant l'enrichissement de l'activité économique qui intègre « des pauvres » à fin de réduire leur nombre. La seconde considération met l'accent sur les programmes favorables aux « pauvres », notamment axés sur le développement local, afin que ces derniers bénéficient au mieux de l'augmentation des revenus. L'objectif ici est de privilégier un rattrapage économique progressif au profit des plus démunis dans un contexte de croissance globale.

29 Pour soutenir un développement touristique propice aux populations pauvres, l'OMT a défini un dispositif en sept points (les fameux sept mécanismes ST-EP) autour des dépenses et des investissements réalisés dans le secteur touristique dans le but d'améliorer la situation des « personnes pauvres » en matière de revenus et de qualité de vie. Ces recommandations portent notamment sur « l'embauche de personnes pauvres par des entreprises touristiques », « la fourniture de biens et de services aux entreprises touristiques par les pauvres ou par les entreprises employant des pauvres », « la vente directe de biens et de services aux visiteurs par des pauvres »... sans oublier des « taxes ou impôts sur les revenus ou les bénéfices tirés du tourisme » au profit des pauvres et les incontournables « dons et aides volontaires ». Toute la réflexion porte uniquement sur la dimension économique sans envisager la pauvreté dans sa conception multidimensionnelle, ni aborder la dimension politique.

30 La croissance économique est indispensable, mais elle ne suffit pas. Il faut effectivement développer une méthodologie qui permet d'agir sur le plan qualitatif - comme cela est proposée par le Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté de l'OCDE - mais toutes stratégies de réduction de la pauvreté en général, ou sous l'action du tourisme en particulier, relèvent d'un « processus politique » (OCDE, 2001, 2006, 2008) qui doit s'inscrire dans une stratégie de développement contextualisé (Dehoorne et al., 2013).

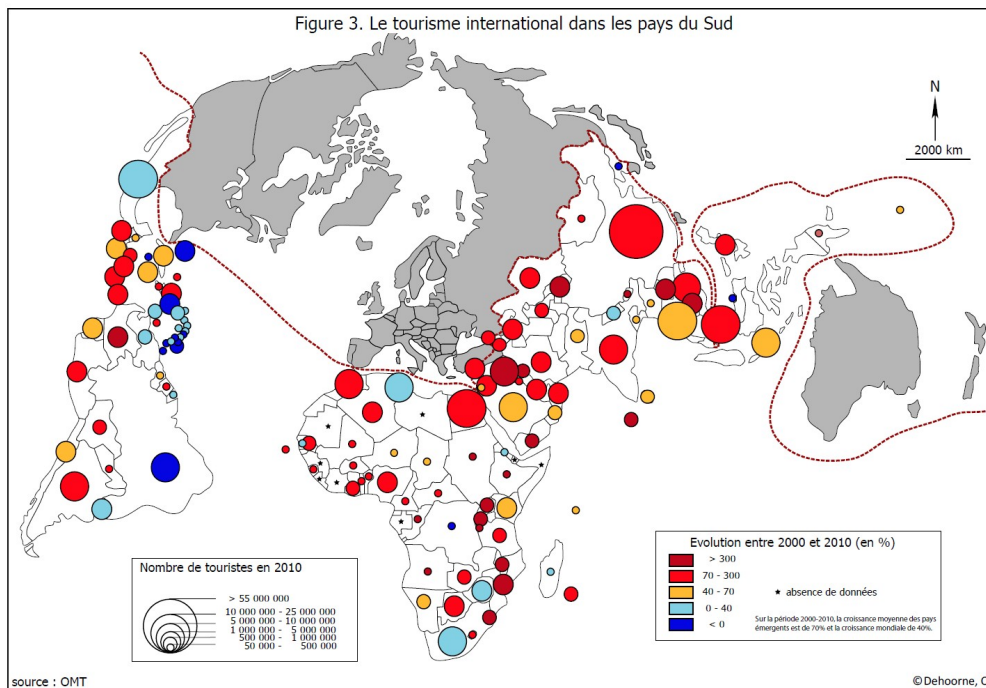
31 Certes, les mesures d'accompagnement technique que comportent ces programmes sont intéressantes (tels que les actions en faveur des femmes, des minorités) et peuvent être efficaces ponctuellement, selon les contextes (Ashley et al., 2001 ; Ashley et al., 2007, 2010). Mais quelles que soient ces mesures d'accompagnement, il faut d'abord agir sur le fond du projet politique. À quel niveau le projet de développement doit-il être soutenu ? Quelles sont les instances qui encadrent le projet ? Quelle est la marge de manœuvre des autorités nationales et quels sont les arbitrages possibles (souhaitables)? Faut-il concevoir ce développement dans un espace économique totalement libéralisé comme le suggère l'OCDE (2006) qui indique que « la réduction de la pauvreté passe par une croissance rapide et durable favorable aux pauvres » « suppose (...) des marchés concurrentiels et un secteur privé dynamique » ? Souvenons-nous du premier rapport du PNUD (1994) qui constatait « une mondialisation prodigieuse de la prospérité qui s'accompagne d'une mondialisation atterrante de la pauvreté ». Les auteurs du rapport soulignaient les profondes racines de la pauvreté et de misère (en dépit des espoirs suscités par les avancées technologiques) plaidaient pour un « nouveau paradigme du développement » et une « nouvelle conception de la coopération pour le développement ». Les expériences nous démontrent qu'en l'absence d'encadrement, la croissance économique engendre une augmentation du prix des terres, attire des mains-d'œuvre spécialisées de

l'extérieur, nourrit une polarisation du capital au profit de quelques intérêts et provoque des processus d'inflation qui fragilisent davantage les plus précaires et marginalisent les plus démunis condamnés à migrer dans les grandes zones urbaines où s'accumule une main-d'œuvre sans qualification ou déqualifiée (Castells, 1999).

2.3. La diffusion des flux touristiques internationaux dans le monde

- 32 Enfin, dernier écueil et non des moindres, une lutte contre la pauvreté soutenue par l'activité touristique nécessite deux conditions : tout d'abord, il faut des flux touristiques internationaux significatifs pour soutenir le développement dans les pays les plus pauvres et justifier les choix opérés par les gouvernements en matière d'investissements touristiques. Deuxièmement, il faut que les touristes laissent dans ces pays des revenus (conséquents) qui profitent directement aux populations pauvres et par conséquent qui confortent les choix du développement réalisés.
- 33 Si les flux touristiques internationaux connaissent une croissance soutenue (436 millions en 1990, 677 millions en 2000, puis 949 millions en 2010 et 1,035 milliard en 2012), leur distribution à travers l'espace mondial reste très sélective. Les touristes privilégient en premier lieu les destinations bien établies, appartenant aux économies riches. Selon les données de l'OMT, 53,2% des touristes internationaux choisissent des destinations appartenant aux économies développées et 46,8% dans les économies dites émergentes (dominées par les pays du BRICS, au premier rang desquels, la Chine qui s'impose au troisième rang mondial des pays récepteurs avec 57,7 millions en 2012). En matière de revenus, les économies émergentes reçoivent 35,9% des dépenses du tourisme international (contre 64,1 % pour les économies développées).
- 34 Les disparités sont considérables et nombre des pays sont marginalisés ou exclus du marché touristique mondial. Déjà en 1980, G. Cazes (1983) soulignait que la part des pays du tiers-monde se limitait à 15% des arrivées touristiques internationales. La situation des pays les plus pauvres, les fameux 49 Pays les moins avancés (PMA), peut être envisagée avec optimisme au regard de la croissance totale des touristes internationaux qui est passé de 2,3 millions en 1988 à 5,1 millions en 1998 pour atteindre 16 millions en 2012 ; soit en valeur relative 1,7% du marché mondial (contre 0,8% en 1998) (cf. figure 3). Certes la croissance relative peut apparaître soutenue (car elle part d'un niveau d'activité proche de zéro). Dans les faits, cela ne correspond qu'à un volume de 10,205 milliards de dollars américains. Et, au sein même des PMA, quatre pays (le Cambodge, la Tanzanie, l'Éthiopie et l'Ouganda) totalisent 1% des arrivées touristiques internationales (laissant, 0,7% partagé entre les 45 autres pays) et un peu plus de 5 milliards de revenus, soit 53% des revenus touristiques des PMA ! Certes au regard de l'état de ces économies, le tourisme peut néanmoins constituer un pourvoyeur de devises appréciables mais c'est loin d'être la panacée !

Figure 3- Le tourisme international dans les pays du Sud



Source : OMT 2012

- 35 Le développement de ces pays est fragile, très sensible aux conjonctures et divers aléas. Au-delà des ressources privilégiées que peuvent détenir les pays en voie de développement (comme des formes d'exotisme singulière, des cultures authentiques, des réserves naturelles...), la construction du secteur touristique y reste incertaine en premier lieu pour des raisons de sûreté et de sécurité qui constituent des postulats incontournables du tourisme international (Dehoorne, 2013). Il faut d'abord être en mesure de garantir la sécurité physique des personnes et d'assurer la rentabilité des investissements réalisés. Les pays doivent donc s'appuyer sur une stabilité politique (démocratique ou non).
- 36 Outre les questions de sécurité physique dans ces pays pauvres, et particulièrement au sein des communautés des plus démunies susceptibles de proposer des projets touristiques, il faut régler tous les aspects relatifs à la sécurité sanitaire (la question de l'alimentation, de l'eau potable, de la santé, des sanitaires³...). Enfin, le pays d'accueil doit être en mesure de financer son accessibilité internationale et de construire dans son territoire des infrastructures spécifiques (par exemple des autoroutes et des aéroports) en relation directe avec les projets touristiques.

Conclusion

- 37 Le champ des possibles ouvert par le développement du tourisme ne peut pas être négligé. Rappelons ici les atouts fondamentaux de ce secteur économique qui reposent sur une relative souplesse des investissements, lesquels peuvent monter graduellement en puissance à mesure que se consolide l'activité (Timothy et al., 1997 ; Shaw et al., 1998 ; Dahles et al., 1999) et n'oublions pas sa principale spécificité qui vient du fait que c'est le consommateur qui se déplace dans le pays producteur (et non la production qui est acheminée chez le consommateur) (De Kadt, 1979 ; Williams et al., 2000 ; Dehoorne, 2002). Enfin, il faut souligner la subtilité du cocktail touristique qui, bien que s'appuyant sur des territoires avec une dimension matérielle réelle, mélange astucieusement des ressources physiques, humaines, représentées, tangibles et intangibles, remarquablement synthétisées dans une offre non stockable dont les services sont quotidiennement renouvelés. Bien sûr, une telle activité qui génère une proximité (promiscuité ?) producteurs-consommateurs n'est pas sans conséquences multiples et contradictoires sur les plans économiques, sociétaux et environnementaux.
- 38 Il convient donc de s'interroger sur la nature du remède proposé. Certes, le champ des possibles ouvert par le tourisme est stimulant mais il faut prendre la mesure de la complexité des impacts directs et indirects sur les sociétés d'accueil, leur mode de vie et leur capacité de résilience dans

un quotidien frugal, qui peut également être qualifié de précaire (Rhanema, 2003 ; Rhanema et al., 2008).

39 Lorsque la cohésion sociale s'aligne sur « les modes de croissances à l'occidental pour réduire le « gap » en termes de revenus monétaires » s'instaure une confusion qui limite la pauvreté à sa seule dimension monétaire (Sachs et al., 1996) or la pauvreté est relative, elle s'inscrit dans un contexte sociétal. Comme le soulignent Sachs et Esteva (1996 : 36), « la pénurie est une forme moderne de pauvreté. Elle affecte les groupes qui participent à une économie d'argent en tant que salariés et consommateurs dont le pouvoir d'achat stagne. Non seulement ces gens sont-ils exposés aux caprices de marché, mais ils vivent dans un contexte où l'argent prend une importance primordiale. Leur capacité de s'en tirer par leurs propres moyens tombe à zéro et du coup, les désirs nourris par le spectacle de la haute société croissent à l'infinie ». C'est ainsi que « les ciseaux de la disette engendrent de la pauvreté moderne ». Dans un milieu frugal, « l'argent ne joue qu'un rôle marginal », les sociétés ne sont pas « soumises à la frénésie de l'accumulation », tout le monde a plus ou moins accès aux ressources dans un espace ouvert, avec des biens communs. « La plupart des biens nécessaires à la vie quotidienne y sont obtenus grâce à une production de subsistance achetée au marché en petites quantités ». D'où la remarque de Sachs et Esteva (1996 : 35) : « la frugalité se mue en pauvreté dégradante quand elle subit la pression d'une société riche ». « La misère gagne du terrain dès que la frugalité perd ses bases. Les liens avec la communauté, la terre, la forêt et l'eau forment une condition essentielle à la survie sans argent. La destruction de ces modes de subsistance fait basculer dans la misère ».

40 En ce sens, il convient de s'interroger sur les transformations profondes que le tourisme introduit dans ces sociétés où l'échange monétaire et la marchandisation de tous les biens et services deviennent la règle. Parallèlement à l'enrichissement économique de quelques-uns (l'heureuse accumulation monétaire) se développent des processus de fermeture des espaces publics, de privatisation des biens communs, d'expulsion de la terre avec leur lot de mendicité et de vagabondage qui conduisent à l'invisibilité de ces populations marginalisées.

Bibliographie

- Amarenco, G. et A. Senéjoux (dir.) (2012). *Pathologies des toilettes*, Springer.
- Ashley, C. and J. Michell (2007). *Assessing how tourism revenues reach the poor*, Overseas development Institute, Briefing paper 21.
- Ashley, C. and J. Michell (2010). *Tourism and Poverty Reduction: Pathways to Prosperity*, Earthscan, Tourism, Environment and Development Series.
- Ashley, C., D. Roe and H. Goodwin (2001). *Pro-poor tourism strategies: Making tourism work for the poor: A review of experience*, Pro-poor Tourism Report 1, International Centre for Responsible Tourism, International Institute for Environment and Development and ODI, London.
- Attali, J. (2004). *La voie humaine. Pour une nouvelle sociale-démocratie*, Paris, Fayard.
- Banque mondiale (2000-2001). *Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001- Combattre la pauvreté*, Banque mondiale.
- Banque mondiale (2008). *Rapport sur le développement dans le monde 2009 : repenser la géographie économique*, Washington, Banque mondiale.
- Bauman, Z. (2009). *Vies perdues, La modernité et ses exclus*, Payot.
- Bentham, J. (1789). *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, Oxford, Clarendon Press, URL, < <http://www.efm.bris.ac.uk/het/bentham/morals.pdf>>.
- Berriane, M. (1983). « Tourisme et emploi : le cas d'Agadir », *Revue de Géographie du Maroc*, 7 : 21-33.
- Boniface, P. and P. J. Fowler (1993). *Heritage and Tourism in the global village*, Routledge.
- Breton, J.M (dir.) (2009). *Patrimoine culturel et tourisme alternatif (Europe, Afrique, Caraïbe, Amériques)*, Paris, Karthala.
- Castells, M. (1999). *L'ère de l'information. Fin de millénaire*, Paris, Fayard, vol. 3.

- Cazes, G. (1983). *Le tourisme international en Thaïlande et en Tunisie. Impacts et risques d'un développement mal maîtrisé*, Université de Reims, Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, URL, <<http://regards.in2p3.fr/fiche.php?id=31801>>
- Clark, C. (1977). *Poverty before Politics: A Proposal for a Reverse Income Tax*, Institute of Economic Affairs, London,
- Conférences des Nations Unies sur les pays moins avancés (2011). URL, <<https://www.un.org/wcm/content/site/ldc/lang/fr/home>>, voir le rapport final *Quatrième Conférences des Nations Unies sur les pays moins avancés, Istanbul, Turquie, du 9 au 13 mai 2011*, URL, <http://www.un.org/wcm/webdav/site/ldc/shared/documents/LDC4_Brochure_FR.pdf>.
- Dahles, H. (2001). *Tourism, Heritage and National Culture in Java. Dilemmas of a Local Community*, Richmond, Curzon Press.
- Dahles, H. and K. Bras (eds.) (1999). *Tourism and Small Entrepreneurs. Development, National Policy, and Entrepreneurial Culture: Indonesian Cases*, New York, Cognizant Communication Corporation.
- De Kadt, E. (1979). *Tourism: Passport to Development?*, New York, Oxford University Press.
- Dehoorne, O. (2002). « Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques mobilitaires », *Revue européenne des migrations internationales*, 18(1).
- Dehoorne, O. (2013). « Une histoire du tourisme international : de la déambulation exotique à la bulle sécurisée », *Revue internationale et stratégique*, 90.
- Dehoorne, O., C. Tatar et S. Theng (2013). Lorsque le tourisme s'occupe de la pauvreté, *revue Etudes Caribéennes*, n° 24-25.
- Furt, J-M. et F. Michel (2011). *Tourismes, patrimoines et mondialisations*, Collection Tourismes et sociétés, Le Harmattan.
- Galbraith, J.K. (1964). *L'ère de l'opulence*, Paris, Calmann-Lévy.
- Harriss-White, B. (1997). "Poverty and capitalism", Plenary paper for the Conference on "Poverty and Capitalism", Manchester University, July 1997, URL, <<http://www.sed.manchester.ac.uk/research/events/conferences/povertyandcapital/harriss-white.pdf>>
- Hillali, M. (2003). *Le tourisme international vu du Sud*, Presses de l'Université du Québec.
- Hume, D. (1742). *Essays, Moral, Political, and Literary*, URL, <<http://hermetic.com/93beast.fea.st/files/section1/hume/extras/Essays,%20Moral,%20Political,%20and%20Literary.pdf>>.
- Monsen, J.H. (1994). "Tourism, gender and the development of the Caribbean", in V. Kinnaird and D. Hall (eds.), *Tourism: A gender analysis*, John Wiley and Sons Ltd: 106-120.
- Mpanju, A. (2012). "The impact of foreign direct investment on employment creation in Tanzania", *Zenith International Journal of Business Economics and Management Research*, 2(1): 126-139.
- Naudet, J-P. (2005). *Les OMD et l'aide de cinquième génération. Analyse de l'évolution des fondements éthiques de l'aide au développement*, Paris, Agence Française au Développement, Document de travail, n°2, URL, <<http://www.diplomatic.gouv.fr/fr/IMG/pdf/N2-OMD.pdf>>.
- OCDE (2001). *Faire face à la pauvreté un défi mondial à relever en partenariat*, OCDE.
- OCDE (2006). *Vers une croissance pro-pauvres : Orientations à l'intention des donateurs*, OCDE.
- OCDE (2008). *Croissance et inégalités, Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, URL, <www.ocde.org/els/social/inegalite>.
- PNUD (1994). *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Editions Economica.
- PNUD (2000). *Rapport mondial sur le développement humain*, De Boeck University.
- Rahnema, M. (2003). *Quand la misère chasse la pauvreté*, Fayard/Actes sud.
- Rahnema, M. et J. Robert (2008). *La puissance des pauvres*, Actes Sud.
- Sachs, I. et G. Esteva (1996). *Les ruines de développement*, Serpent à plumes.
- Sen, A. (1982). *Poverty and Famines: An Essay on Entitlements and Deprivation*, Oxford, Clarendon Press.
- Sen, A. (1999). *Development as freedom*, Oxford, Oxford University Press.
- Sen, A. (2000). *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Odile Jacob.

- Shaw, G. and A.M. Williams (1998). "Entrepreneurship, small business culture and tourism development", In D. Ioannides and K. Debbage (eds.), *The economic geography of the tourist industry : a supply side analysis*, London, Routledge: 235-255.
- Sinclair, T. (1997). "Issues and theories of gender and work in tourism", In T. Sinclair (ed.), *Gender, work in tourism*, London/New York, Routledge: 1-15.
- Smith, A. (1776). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse de nation*, Editions de Londres. URL, <http://classiques.uqac.ca/classiques/Smith_adam/smith_adam.html>
- Strobel, P. (1996). "From poverty to exclusion: A wage-earning society or a society of human rights?", *International Social Science Journal*, 173-189.
- Timothy, D.J. and G. Wall (1997). "Selling to tourists. Indonesian street vendors", *Annals of Tourism research*, 24(4): 322-340.
- Vergès, P. (2006). *Malheur aux pauvres*, Plon.
- Wagle, U. (2002). « Repenser la pauvreté : définition et mesure », *Revue nationale des sciences sociales*, 171 : 175-186.
- Williams, A.M. (1995). "Capital and transnationalisation of tourism", In A. Montanari and A. M. Williams (eds.), *European tourism: regions, spaces and restructuring*, Chichester, JohnWiley and Sons: 163-176.
- Williams, A.M. and C.M. Hall (2000). "Tourism and migration: new relationships between production and consumption", *Tourism Geographies*, 2 (1): 5-27.
- Ziegler, J. (2005). *L'Empire de la Honte*, Paris, Fayard.

Notes

- 1 Voir le lien <http://www.endpoverty2015.org/>
 - 2 Pour le programme Sustainable Tourism – Eliminating Poverty, voir le site <http://step.unwto.org/fr>
 - 3 Voir à ce propos l'étude dirigée par Amarenco et Senejoux (2012) intitulée *Pathologie des toilettes*.
-

Pour citer cet article

Référence électronique

Olivier Dehoorne, Corine Tatar et Sopheap Theng, « Tourisme et pauvreté : le champ des possibles », *Études caribéennes* [En ligne], 24-25 | Avril-Août 2013, mis en ligne le 20 février 2014, consulté le 19 septembre 2016. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/6578> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.6578

À propos des auteurs

Olivier Dehoorne

Maître de Conférences, CEREGMIA, Université des Antilles et de la Guyane, dehoorneo@gmail.com

Corine Tatar

Maître de Conférences, Université d'Oradea, corina_criste_78@yahoo.com

Sopheap Theng

Doctorante, CEREGMIA, Université des Antilles et de la Guyane, sopheaptheng@gmail.com

Droits d'auteur

Les contenus d'*Études caribéennes* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Résumés

La pauvreté est une préoccupation à l'échelle mondiale et le tourisme international est envisagé comme un outil de lutte contre la pauvreté. Telle est la problématique abordée dans cette réflexion : qu'est-ce que la pauvreté ? Envisager le tourisme comme un remède nécessite d'abord de s'interroger sur la nature du mal. Il convient donc d'analyser dans un premier temps, la pauvreté sans la réduire à sa seule approche économique. La pauvreté est un concept multidimensionnel qui doit être étudié dans une démarche systémique.

Le tourisme séduit les instances internationales et nombre de responsables politiques (aux échelles locale et nationale) par ses opportunités de développement. Le tourisme se distingue par sa capacité d'adaptation et de transformation des environnements d'accueil. Ce sont les consommateurs qui se déplacent chez les producteurs (les territoires d'accueil). Cette activité apporte donc des revenus directs pour les sociétés d'accueil. D'où la création d'emplois spécifiques et la stimulation des investissements. Cependant, si les potentialités économiques sont indéniables, il faut placer cette activité dans un véritable projet de développement pour qu'elle bénéficie aux territoires les plus pauvres.

Tourism and Poverty: Open the scope of the possible

Poverty is a global concern and international tourism is seen as a tool to fight against poverty. This is the issue addressed in this reflection: What is poverty? Consider tourism as a remedy requires first to question the nature of evil. It is therefore necessary to analyze at first, poverty without reducing to its economic approach. Poverty is a multidimensional concept, which should be studied in a systematic approach. Tourism attracted international institutions and many politicians (at local and national levels) by its development opportunities. Tourism is distinguished by its adaptability and its ability to transform host environments. These are consumers who move from producers (home territories). This activity therefore provides direct revenue for the host societies. Hence the tourism capabilities to create specific jobs and stimulate investment. However, if the economic potential is undeniable, this activity should be placed in a real development project that benefits the poorest territories.

Entrées d'index

Mots-clés : Développement, Exclusion, Inclusion, Misère, OMT, Pauvreté, ST-EP, Tourisme

Keywords : Development, Exclusion, Inclusion, Misery, Poverty, ST-EP, Tourism, WTO